

BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE SCOLAIRE 2024 > 2025

SITUATION PERSONNELLE

NOM :
 Prénom :
 né(e) le :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : (portable) Tél : (fixe)
 Adresse électronique :
 (Utilisez de préférence une autre adresse que votre adresse professionnelle académique)

SITUATION PROFESSIONNELLE

ACADÉMIE :
 N° du département : (1D, IO et Retraités)
 Circonscription et/ou Spécialité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Corps :
 Type de poste :
 Mission :
 Titulaire Stagiaire Chargé de mission
 Actif Retraité
 Classe : Échelon :
 Date de promotion :
 Année de nomination au poste actuel (ou de retraite) :
 Identifiant du poste :

COTISATION

Montant de la cotisation annuelle versée par l'adhérent €

Mode de paiement : Cotisation entière Paiement fractionné

En cas de paiement fractionné, joindre impérativement les deux chèques.

Rappel des modalités de gestion :

- Le responsable local adressera au secrétariat national l'ensemble des fiches et des chèques des adhérents.
- L'attestation fiscale 2024 sera envoyée en mars 2025.

Pour faciliter notre travail, merci de remettre à votre responsable local cette fiche d'adhésion et votre chèque libellé à l'ordre du SI.EN UNSA.

S'il est souhaitable de payer en une seule fois, vous pouvez cependant vous acquitter de votre cotisation en deux fois : dans ce cas, joindre deux chèques, le premier sera encaissé immédiatement, le second le sera en février 2025.

Cette disposition permettra à tous de recevoir l'attestation du Syndicat dans les délais prescrits et donc de bénéficier du crédit d'impôt pour 2024.

Collègues isolés, envoyez cette fiche et votre cotisation au SI.EN UNSA, 23 rue Lalande, 75014 PARIS.

IMPORTANT : LE CRÉDIT D'IMPÔT EST FIXÉ À 66 %

Exemple : 219 € de cotisation = 146 € d'impôt en moins, soit un coût réel de 73 €

PAS D'AUGMENTATION
DES COTISATIONS en 2024 > 2025

IEN CLASSE NORMALE			IEN HORS CLASSE		
1 ^{er} échelon	(559)	145 €	1 ^{er} échelon	(689)	181 €
2 ^e échelon	(628)	165 €	2 ^e échelon	(743)	196 €
3 ^e échelon	(667)	175 €	3 ^e échelon	(792)	208 €
4 ^e échelon	(720)	189 €	4 ^e échelon	(830)	219 €
5 ^e échelon	(743)	196 €	A1	(890)	234 €
6 ^e échelon	(792)	208 €	A2	(925)	244 €
7 ^e échelon	(830)	219 €	A3 ou B1	(972)	257 €
A1	(890)	234 €	B2	(1013)	268 €
A2	(925)	244 €	B3 ou B1bis	(1067)	276 €
A3	(972)	257 €	Bbis 2	(1095)	283 €
			Bbis 3	(1124)	291 €
I.E.N STAGIAIRES 97 €			RETRAITÉS		
I.E.N FAISANT FONCTION CHARGÉS DE MISSION 97 €			(733)		89 €
			(780)		97 €
			(820)		105 €
			(A)		113 €
			(B)		129 €
			(Bbis)		140 €

Je soussigné(e)

adhère au SI.EN UNSA Éducation

Date et signature :

La revue « L'Inspection » est envoyée par voie postale à votre adresse personnelle.

Nota : les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Téléchargez ce formulaire en ligne sur notre site : www.sien-uns-a-education.org